

## **Anniversaire au Service international de Recherches**

Il y a vingt-cinq ans que le Service international de Recherches, créé à la fin de la deuxième guerre mondiale par la République fédérale d'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, a été placé sous la direction du CICR. Une courte cérémonie, à laquelle participaient les quelque 250 membres du personnel du SIR, a marqué cet anniversaire, au début de juin, à Arolsen.

Le SIR est un bureau qui rassemble et qui transmet tous les renseignements qu'il est possible d'obtenir, des sources les plus variées, sur les victimes civiles du régime national-socialiste pendant la deuxième guerre mondiale. De nos jours encore, il mène d'innombrables enquêtes, à la demande des autorités, des Sociétés de la Croix-Rouge, des particuliers, pour résoudre des cas de personnes disparues, pour établir des attestations de filiation, de parenté, de décès, des certificats qui permettront d'obtenir des pensions, des indemnisations, etc. Dans ses archives, se trouvent des documents concernant une dizaine de millions de personnes civiles, de diverses nationalités, et on estime que pendant les vingt-cinq ans qu'il a travaillé sous la direction du CICR, le SIR a résolu un million six cent mille cas qui lui ont été soumis. Son travail est donc parallèle à celui de l'Agence centrale de Recherches, à Genève, qui, elle, s'occupe des victimes de guerre, et l'on comprend pourquoi ces deux institutions sont placées sous l'autorité du CICR.

A l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire, les autorités de la République fédérale d'Allemagne ont écrit au président du CICR et au directeur du SIR, afin de témoigner leur reconnaissance pour le travail accompli par le SIR.

---

## **Brochure sur le CICR**

Le CICR vient de faire paraître la seconde édition (juin 1980) de sa brochure illustrée, intitulée « Le CICR, vous connaissez? ». Il s'agit d'une plaquette de 20 pages, conçue pour un large public et donnant une vue d'ensemble de l'institution et de ses activités. La brochure est disponible en versions française, anglaise, espagnole, allemande, portugaise et arabe. Elle a été distribuée aux Sociétés nationales, pour leur permettre d'en faire usage dans le cadre de leurs activités d'information et de relations publiques. D'autres exemplaires seront envoyés sur demande.

---